

L'action européenne et internationale des collectivités territoriales est encore mal connue et, quand elle l'est, suscite bien souvent des incompréhensions ou parfois des réticences, et ne fait pas l'unanimité. Ces politiques publiques locales ne sont, dans la quasi-totalité des cas, pas entendues dans toutes leurs dimensions ou volontairement parcellisées ; quand elles ne sont pas clairement assumées, elles sont au mieux tolérées et parfois attaquées. Encore plus dans une période de doute et de crises de toutes sortes (politique et géopolitique, institutionnelle, budgétaire...), de remise en cause de l'organisation territoriale, appelée communément « mille-feuille français », il n'est pas toujours aisé d'accepter que les collectivités territoriales s'engagent et surtout mobilisent des deniers publics pour des populations ou des partenaires « d'ailleurs ». Le repli sur soi et la course à la réduction de ces dépenses considérées comme inutiles peuvent alors paraître légitimes : la collectivité se doit de gérer et construire le territoire pour le bénéfice de ses habitants. Cette vision porte pourtant une contradiction avec la conscience actuelle qu'a le grand public des enjeux mondiaux. On reconnaît aujourd'hui que les collectivités sont en première ligne face aux mutations rapides et aux enjeux actuels : soucieuses de développer équitablement leur territoire en les adaptant notamment au changement climatique.

Et, l'action publique territoriale ne se construit pas en dehors du monde.

En effet, au regard de l'intégration toujours plus prégnante des territoires dans des espaces régionaux,

et au vu de l'environnement qui se complexifie et s'accélère, ces derniers se doivent de prendre toujours plus en compte les interactions au-delà des frontières institutionnelles. Le dérèglement climatique, les crises géopolitiques qui s'importent au cœur même de nos territoires, la multiplication des mouvements migratoires, deviennent des défis locaux qui ne peuvent s'appréhender à la seule échelle locale. Par conséquent, l'engagement européen et international des pouvoirs publics locaux est aujourd'hui une réalité dans l'ensemble des régions, la quasi-totalité des départements et des grandes communes, et dans bon nombre de villes moyennes et de leurs groupements, même si les motivations des exécutifs locaux divergent en fonction des réalités et des orientations politiques prises sur chaque territoire.

Ce développement s'est accompagné de la mise en place pour certaines collectivités de cellules composées d'agents territoriaux chargés de co-élaborer et mettre en œuvre ces politiques publiques au sein des administrations locales. Peu nombreux dans les années 90, les services Europe et international se sont progressivement étoffés, même s'il s'agit encore souvent de cellules restreintes. Le métier s'est professionnalisé et requiert une connaissance fine des enjeux géopolitiques, une grande technicité en gestion de projet et en ingénierie financière. Aujourd'hui, malgré les tensions budgétaires et une certaine méconnaissance, voire défiance, observée, ces politiques publiques sont profondément ancrées dans le quotidien des institutions. Il n'est pour l'heure pas question de remise en cause généralisée par les collectivités territoriales de leur action européenne et internationale, même si c'est une politique publique fragile, souvent oubliée par les réformes de la décentralisation ou bouleversée par les alternances politiques. Paradoxalement,

elle est même sortie renforcée de la crise sanitaire mondiale des années 2020 à 2022, avec l'intensification de réseaux internationaux et la reconnaissance de la coopération au niveau local comme une piste de résilience et de solutions. Elle a également mis en lumière l'agilité des professionnels de l'action internationale des collectivités territoriales, habitués à travailler à distance en visioconférence.

Pourtant, force est de constater que les idées reçues sur l'intervention européenne et internationale des collectivités territoriales ont la vie dure. Probablement car elles s'ancrent dans une certaine réalité. La légitimité de celle-ci est toujours interrogée par certains citoyens, des associations de contribuables, certains agents de la fonction publique territoriale, des parlementaires... De nombreuses idées reçues retenues pour la première édition de cet ouvrage demeurent pertinentes douze ans plus tard. D'autres ont émergé ces dernières années, notamment autour de l'empreinte carbone prétendue ou réelle de cette action territoriale.

Raison pour laquelle les praticiens, constitués en association et riches de leur expertise, se sont engagés dès 2010 dans un projet ambitieux qui vise à alimenter la réflexion sur l'action européenne et internationale des collectivités territoriales et à faire valoir leur point de vue. Cette volonté a émergé d'un constat, un décalage persiste entre la richesse – insuffisamment mobilisée – de ces politiques publiques locales et l'image qui les entoure au quotidien. Les professionnels souhaitent conceptualiser leur pratique afin de la dépasser et mettre en lumière la dimension stratégique et incontournable de l'action européenne et internationale des collectivités territoriales.

Ainsi, le développement que vous allez découvrir ci-après replace l'engagement extérieur des collecti-

vités territoriales dans le contexte institutionnel français et en donne un rapide aperçu historique. Il tend à montrer la légitimité de ces politiques publiques locales dans leurs contributions à la construction des territoires et au renforcement des institutions.